

V - ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

A

Nombre de membres en exercice : 35

Nombre de membres présents : 26

Nombre de suffrages exprimés : 32

VOTES :

Pour : 31

Contre : 1

Abstentions : 0

La Présidente,
Françoise GONNET TABARDEL

Date de convocation : 19/02/2026

Présenté par Le La Présidente (1),
A Bourg-Saint-Andéol, le 26/02/2026

Délibéré par l'assemblée le Conseil Communautaire(2), réunie en session Ordinaire

A Bourg-Saint-Andéol, le 26/02/2026

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil Communautaire (2),(3).

ADRAGNA Patrick	
ARCHAMBAULT Daniel	
BEAU Jacky	
BERRAUD Yves	
BOF Monique Proximité a' Jacky BEAU	
CHABANIS Alexandre Proximité a' Patrick GUERIN	
CHAIX Marie-Pierre	
CHAUTARD Olivier	
CHAZAUT Bernard	
COAT Jean-François	
CROIZIER Jean-Paul	
DUMARCHE Brigitte	
GARCIA Patrick	
GONNET TABARDEL Françoise	
GUERIN Patrick	
GUIGUE-PUJUGUET Brigitte	
GUINAULT Thérèse	
HALLYNCK Dominique	
LANDRAUD Maryline	

V – ARRETE ET SIGNATURES

ARRETE ET SIGNATURES

LAURENT Jérôme	Procurator a' Corinne SALVI	
LEBRETON Frédéric	Procurator a' Martine MATTEI	
MARCE Emilie		
MATHON Christophe		
MATTEI Martine		
ORENES LERMA José	Procurator a' Brigitte PAJONET	
PELOZUELO Christiane		
PRADIER LAGET Jérôme		
RIEU Roland		
RIFFARD VOILQUE Martine		
ROSSI Angélique		
SALVI Corinne		
SAPHORES Pierre		
SAUJOT BEDIN Bénédicte	Procurator a' Françoise GONNET TABAROT	
STACCIOLI Gino		
TRIOMPHE Sylvain		

Certifié exécutoire par Le La Présidente (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Bourg-Saint-Andéol, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.